



L'ENVOLENT D'ENTZHEIM (EVE)

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026



INFORMATIONS JOUEUR

Nom : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune _____

N° de téléphone fixe : _____ Portable : _____

Email : _____

Licence, N° : _____ Ancien club : _____ ou Première licence

Loisir (En pratique libre, **pour les moins de 16 ans** cela signifie accompagné d'un adulte adhérent également à EVE)

Faire partie d'une équipe d'Interclubs (porter le maillot du club ou un maillot de la même couleur)

Second club

COMPLEMENTS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

École de Badminton Circuit Jeunes (Les parents s'engagent à véhiculer leurs enfants les dimanches de compétition)

L'inscription au "Circuit Jeunes" (fixée par le CODEP 67) est prise en charge en totalité par EVE

PARENTS : Nom et Prénom : _____

N° de téléphone fixe : _____ Portable : _____

Email : _____

POUR LA VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIUREMENT

- Joindre le questionnaire de santé (ou un certificat médical de non-contre-indication de la Fédération Française de Badminton si vous devez cocher une case « Oui »)
- Compléter, dater et signer le présent bulletin d'inscription.
- Compléter le formulaire de prise de licence de la FFBAD (la page N°2)
- **Indiquer une adresse mail valide pour recevoir la licence de la FFBAD**
- Joindre le règlement de votre adhésion de _____ €
- **Paiement par internet sur :**
 - Inscription individuelle : www.payasso.fr/envolantentzheim/paiement
 - Inscription famille : www.payasso.fr/envolantentzheim/paiementfamille

- Chèque (à l'ordre de EVE)
 Virement
 Espèces
 Internet

TARIFS POUR LA SAISON 2025-2026

		Avant le 01/09/25		Après le 01/09/25		Après le 01/02/26		Après le 01/05/26	
		Loisir	InterClubs	Loisir	InterClubs	Loisir	InterClubs	Loisir	
Licence - ADULTE	Être né avant 31/12/2007	90 €	110 €	100 €	120 €	75 €	95 €	65 €	
Licence - ENFANT	Avoir 9 ans et être né après 31/12/2007	75 €	95 €	85 €	105 €	60 €	80 €	55 €	
Adhésion 2ème club	Avoir une licence FFBAD	60 €	/	60 €	/	40 €	/	25 €	

Inscription d'au moins 2 membres d'un même foyer : - 10 % sur le total

PAIEMENT PAR VIREMENT

Crédit Mutuel
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque 10278	Guichet 01226	N° compte 00020920602	Clé 15	Devise EUR
-----------------	------------------	--------------------------	-----------	---------------

Domiciliation
CCM HORIZON

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8012 2600 0209 2060 215

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM HORIZON
26 RUE DES MAIRES RAEDEL
67810 HOLTZHEIM

Titulaire du compte (Account Owner)
L'ENVOLENT D'ENTZHEIM
39 RUE DU CHAMP FLEURI
67960 ENTZHEIM

AVANTAGES DU CLUB (UNIQUEMENT POUR LES LICENCIES EVE)

- Vente de tubes de volants à l'Envol à un prix préférentiel
- Une inscription à un tournoi est peut-être remboursée (limite de 20€ sur présentation du [Formulaire qui est à télécharger sur notre site](#))
- Les frais de participation au Circuit Jeunes sont offerts
- Les frais d'inscription à une formation sont offerts

HORAIRES DES SEANCES

A) Pratique libre (Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent) :

- les mardis de 19h à 23h
- les vendredis de 20h à 23h
- les dimanches de 10h à 13h (ouverture sur demande uniquement)

B) École de badminton pour les jeunes de 9 à 15 ans : Les vendredis de 18h30 à 20h00

REGLEMENT INTERIEUR

1) Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisqu'accepté implicitement lors de l'adhésion.

2) Le questionnaire de santé est obligatoire si une réponse positive est cochée dans ce questionnaire il faudra fournir un certificat médical de non-contre-indication qui est disponible auprès des membres de EVE et sur le site de la FFBAD.

3) Les enfants mineurs sont pris en charge par les membres du club présents lors des séances de l'école de Badminton. Leur responsabilité s'arrête à la fin du créneau horaire. Pendant les séances de pratique libre du mardi et du vendredi, les moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent à EVE.

4) Les créneaux horaires de pratique libre dans la grande salle de l'Envol sont les suivants : mardi de 19h à 23h, vendredi de 20h à 23h et dimanche de 10h à 13h en période scolaire et pendant les vacances scolaires (le dimanche n'est ouvert que sur demande des adhérents). L'école de Badminton fonctionne les vendredis pour les enfants de 9 à 15 ans entre 18h30 et 20h. **Les séances de l'école de Badminton ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires.** EVE demande à ses adhérents de respecter ces horaires, rappelant que l'association est gérée par des bénévoles. D'éventuelles modifications d'horaires vous seront communiquées par sms.

5) La salle peut être indisponible pour des raisons indépendantes de notre volonté (Téléthon, tournoi de foot en salle etc ...). Dans ce cas vous serez averti (par mail ou SMS) et aucune réclamation ne sera acceptée.

6) L'association offre à tous trois séances d'essai avant l'inscription. À l'issue de cette période, le dossier d'inscription devra être complet pour pouvoir accéder à la salle.

7) Cotisations : Voir les tarifs en première page dans le paragraphe **TARIFS POUR LA SAISON 2025-2026**. Aucun remboursement ne pourra être effectué. L'association se réserve le droit de vérifier la prise de licence de ses membres.

8) Le port de chaussures dédiées exclusivement à la pratique de sport en salle est OBLIGATOIRE. Les vestiaires n°3 (pour les hommes) et n°4 (pour les femmes) sont à la disposition des adhérents. Il est conseillé de ne pas laisser d'affaires personnelles et de valeur dans les vestiaires. **L'association EVE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

9) **La mise en place et le démontage des terrains sont faits par les joueurs adultes présents en début et fin de séance.** L'association compte sur la bienveillance de ses adhérents pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger les volants, jeter bouteilles vides, cartons et papier dans la poubelle de tri jaune, ...). Il est strictement interdit de manger dans la grande salle.

10) Pour permettre une pratique confortable et équitable, les joueurs sont invités à partager le temps de jeu c'est-à-dire : De jouer en double et de laisser leur terrain après la fin du match quand il y a du monde.

11) Afin de garantir un bon fonctionnement du club et le respect de ses valeurs, les comportements suivants peuvent entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent concerné (membre du comité inclus) :

- Non-respect des règles établies par le règlement intérieur,
- Comportement irrespectueux envers les autres membres, les encadrants ou les bénévoles,
- Dégredations volontaires du matériel ou des installations sportives,
- Atteinte à l'image du club ou perturbation répétée de la bonne ambiance du groupe,
- Comportement dangereux ou incompatible avec la pratique en toute sécurité

Toute décision d'exclusion devra être validée à la majorité simple des membres du comité. Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué en cas d'exclusion.

12) Dans les équipes d'interclubs, **seul le capitaine est décisionnaire sur la composition** d'une rencontre.

AUTORISATIONS

- Je déclare adhérer à l'assurance « responsabilité civile et accidents corporels » proposée avec la licence par la FFBAD et avoir pris connaissance des garanties complémentaires dans le « livret du licencié ».
- J'autorise le Président ou toute personne déléguée par ce dernier à faire pratiquer tout soin médical d'urgence ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté.
- Je concède à l'association le droit à l'image sans contrepartie de rémunération, l'association s'engageant à exercer ce droit dans la stricte limite de ses besoins et à des fins non commerciales.
- Je décharge de toute responsabilité l'association, ainsi que tous cadres, joueurs, ou parents de joueurs qui assureraient le déplacement en véhicule automobile en cas d'accident de la circulation, ceci dans le cadre des déplacements pour entraînements, formations, compétitions ou rencontres amicales.
- Je certifie exacts les renseignements portés sur la présente fiche et reconnaiss que toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégagerait immédiatement l'association EVE de toute responsabilité.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et m'engage à respecter tous les points.

Fait à _____ le _____

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal